

SANS PRESSION POPULAIRE IL N'Y AURA PAS À BREST DE FILIÈRE DE DÉMANTÈLEMENT DE VIEUX NAVIRES

Fidèle à sa volonté de développer à Brest une économie de paix l'UEP avait été à l'origine d'un Comité de Vigilance sur cette question dès le retour du Clemenceau à Brest en Mai 2006. Nous n'avons pas eu gain de cause sur le Clemenceau. Notre vigilance n'a pas été inutile pour autant.

Avant d'examiner, avec les douze autres associations et organisations du Comité, les modalités de mobilisation de la population, nous faisons ci-dessous le point.

La Marine Nationale satisfaite pour le Clemenceau

Les responsables au démantèlement de la Marine Nationale qui nous ont reçus le 11 août se sont montrés très satisfaits du travail du chantier anglais. Ils ne partagent pas l'inquiétude de nos amis de Hartlepool qui craignent une pollution du sol due au fait que le travail se fait en darse et non en cale sèche. Ils ne partagent pas notre scepticisme quant au devenir des déchets toxiques. Nous essaierons de faire faire des vérifications sur ce point par Ban-Asbestos International avec qui nous sommes en contact. Notre vigilance se poursuit avec nos amis anglais.

Démantèlement du Winner

L'été dernier la Jeanne d'Arc a été désarmée dans le bassin 4 en Penfeld. Le 4 octobre le Winner prenait sa place. Sur la photo ci-contre nous voyons que ce bassin peut accueillir de très gros navires qui peuvent y être déconstruits dans d'excellentes conditions. L'entreprise costarmoricaine qui a obtenu le marché du Winner veut prouver la faisabilité du démantèlement de navires dans le port de Brest.

Il sera sûrement intéressant pour le Comité de Vigilance de rencontrer le responsable de l'entreprise car son expérience dans l'enceinte de l'arsenal sera riche d'enseignements.



Une zone très peu utilisée par la Marine

En juin 2009 le contre-amiral Franck Josse déclarait que la Marine était disposée à ouvrir l'espace du fond de Penfeld à des activités civiles. "Nous sommes prêts, disait-il, sur la base d'un projet industriel identifié".

Comme le montre l'infographie du journal Ouest-France cette zone peut permettre de développer des activités industrielles diverses à Brest, un secteur d'activité où les emplois manquent cruellement.

Les bassins 4 et 7 sont équipés de portes et de grues neuves. Il est dommage de laisser de tels équipements quasiment inutilisés. Certes la Marine avance qu'elle peut en avoir besoin à l'occasion. Mais les citoyens-contribuables que nous sommes doivent avoir aussi leur mot à dire en une période où les emplois industriels font cruellement défaut pour les jeunes de notre région

Où sont les blocages ?

L'argument avancé dans le rapport Cardo de nuisances dans une zone urbanisée ne tient pas. Cela saute aux yeux sur les photos.

Nous pensons que des blocages existent au niveau ministériel. En effet, en mai 2010, le cabinet du Ministre de la Défense refusait à une délégation de la CGT l'accès à l'arsenal : "Il n'a pas été donné suite à la demande. Le rapport du député Pierre Cardo écarte toute

activité de déconstruction au sein de la base navale". Le 8 octobre 2010, c'est le ministre de la Défense, Hervé Morin qui argumentait pour refuser, à nouveau, l'accès à une délégation nationale de la CGT. Il ajoutait un argument surprenant : "la politique de démantèlement des navires sort du champ du dialogue social que le ministre de la Défense entretient avec les organisations syndicales". La CGT s'étonnait que ce qui était possible pour le Winner ne le soit pas pour les autres bateaux.

À nous de faire changer la position du gouvernement

Le 27 mars 2007 le Gouvernement validait les conclusions d'une mission interministérielle qui préconisait de ne pas créer de filière de démantèlement.

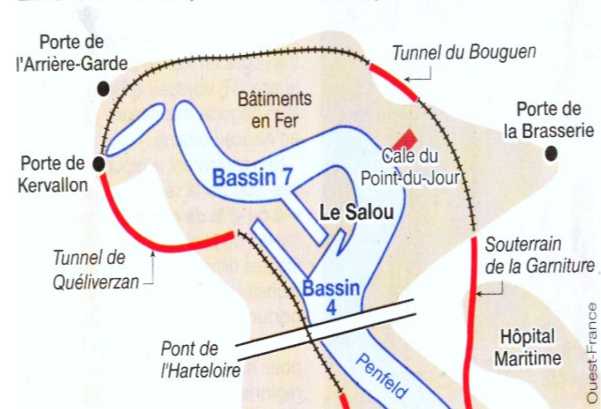
Mais le 8 décembre 2009 le Premier Ministre confiait au député Pierre Cardo une mission sur l'opportunité de créer une filière française sur le démantèlement des navires en fin de vie.

Le 1er décembre, aux assises de la mer à Toulon, la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet déclarait : "Je souhaite rapidement aboutir sur la création d'une filière française de démantèlement de navires en fin de vie. Cette filière devra être civile et militaire."

Comme quoi il est possible de faire évoluer les choses. Si nous savons, avec les syndicats, mobiliser nos concitoyens, nous y arriverons.

Hervé CADIOU

En fond de Penfeld, une zone économique mixte de 10 hectares



JUPPÉ N'EST PAS VENU À L'ILE LONGUE

Pour les médias, la non-venue du Ministre de la Défense, pour cause de neige, a constitué un non-événement. Du coup ils n'ont rendu aucun compte ni de la lettre ouverte que nous avons remise au Préfet Maritime pour transmission, ni de la déclaration commune AE2D-UEP. Vous trouverez l'essentiel de ces textes ci-dessous.

Lettre à Alain JUPPÉ, ministre de la Défense :

Nous saisissons l'occasion de votre venue à l'Île Longue, ce 1er décembre 2010, pour vous dire notre stupéfaction suite aux déclarations que vous avez faites au Sénat le 26 novembre dernier.

Ces déclarations signifient-elles que vous renoncez, en tant que Ministre, à toute initiative de désarmement nucléaire de la part de la France, initiative que vous appeliez de vos vœux en cosignant, avec MM. Rocard, Norlain et Richard, une déclaration, fort remarquée, parue le 14 octobre 2009 ?

Suite à cette déclaration nous vous avons sollicité pour participer à un débat que nous organisons les 7 et 8 avril 2010, à l'Hôtel de Ville de Brest, sur le désarmement nucléaire. Vous nous aviez répondu qu'à votre grand regret les contraintes de votre emploi du temps ne vous permettaient pas de venir à Brest ce jour-là.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas un tel reniement.

"Il n'est pas temps pour la France de baisser la garde", dites-vous au Sénat... N'est-ce pas en contradiction avec le vœu que vous exprimiez dans la tribune du 14 octobre 2009 "que la France affirme résolument son engagement pour le succès de ce processus de désarmement..." ?

La poursuite du programme des missiles M51 n'est-elle pas en contradiction avec la volonté que vous affirmiez de voir notre pays "en tirer les conséquences le moment venu quant à ses propres capacités..." ? Ce programme ne constitue-t-il pas une violation flagrante du Traité de Non-Prolifération ?

Dans le paragraphe que nous citons vous ajoutiez l'urgence d'ouvrir "les débats nécessaires dans (les) institutions démocratiques..."

Oui vraiment nous pensons qu'il est urgent d'ouvrir un tel débat et nous osons espérer que sur ce point au moins vous resterez fidèle à vos déclarations...

Reniiement et violation !

(extraits de l'interpellation commune AE2D-UEP)

En 2009 vous vous êtes engagé en faveur d' "un désarmement nucléaire mondial" en signant avec Messieurs Rocard, Richard et Norlain une tribune dans "Le Monde". Dans le prolongement de cet appel le Général Norlain déclarait à Brest le 8 avril 2010 que "la seule façon d'éviter un cataclysme nucléaire c'est de s'engager résolument, dès à présent, sur la voie d'un désarmement nucléaire global et total"

Or récemment devant le Sénat vous déclariez : "ma thèse n'est pas de dire que la France doit donner l'exemple avant tous les autres en matière de désarmement nucléaire". Votre visite à l'Île Longue ce 1er décembre célébrera l'installation du missile M51 sur les SNLE et confirmera la violation par la France du TNP.

Aussi nous voulons vous exprimer notre profonde déception devant votre renoncement à votre option, un temps affichée, pour "un monde sans armes nucléaires", à laquelle vous rêviez en signant cette tribune et cet appel dans "Le Monde".

De notre côté, nous continuerons d'espérer que ce rêve devienne réalité et nous continuerons d'y œuvrer....